CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 8 mars 1976

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE STATUT DES FEMMES

DEMANDE DE MESURES POUR AMÉLIORER LA SITUATION—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Andrew Hogan (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, je prends la parole en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement à propos d'une question urgente. C'est aujourd'hui la journée internationale de la femme et, bien que de nombreuses années ont passé depuis que les travailleuses du vêtement manifestèrent pour obtenir de meilleures conditions de travail, la situation économique des femmes n'a pas changé suffisamment; je propose donc, avec l'appui du député de Brant (M. Blackburn):

Que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social prenne des mesures pour que toutes les travailleuses, mères de famille, bénéficient de services de garderie, que le gouvernemen† accepte le principe de salaire égal à travail égal et que le ministre envisage la possibilité de rémunérer le travail domestique.

M. l'Orateur: Conformément à l'article 43 du Règlement, cette motion ne peut être présentée sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

• (1410)

OUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LES ALLÉGATIONS DU JUGE MACKAY—LES CONVERSATIONS DU MINISTRE DE LA CONSOMMATION AVEC LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET M. TURNER

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Elle concerne les activités extra-judiciaires relatives à la procédure pour outrage au tribunal. L'ancien ministre des Finances et le ministre des Travaux publics ont l'un et l'autre confirmé avoir discuté de cette procédure avec le juge concerné. Le ministre peut-il révéler à la Chambre la substance de ses conversations avec l'ancien ministre des Finances et le ministre des Travaux publics au sujet des entretiens confirmés par ces messieurs?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le 30 janvier dernier, mon avocat, M° Gabriel Lapointe, a inscrit en appel le jugement rendu contre moi par le juge Hugessen dans une cause d'outrage au tribunal. Il a également présenté, à ce moment-là, et obtenu une requête pour permission d'en appeler de la sentence. Cette cause sera entendue prochainement par la Cour d'appel du Québec. Étant donné les circonstances, je ne peux faire ni ne ferai aucune déclaration relativement à cette affaire.

[Traduction]

M. Clark: Le ministre veut-il dire... car cette révélation ne peut en aucune manière influer sur le déroulement du procès... s'il a prié l'ancien ministre des Finances et le ministre actuel des Travaux publics d'intervenir de quelque manière auprès du juge qui était chargé du procès?

[Français]

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas d'autres observations à faire que celles que je viens de faire à la Chambre.

[Traduction]

LES ALLÉGATIONS DU JUGE MACKAY—LA POSSIBILITÉ DE SOLLICITATIONS DU MINISTRE DE LA CONSOMMATION AUPRÈS DE PERSONNES ÉTRANGÈRES À LA CHAMBRE

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Nous regrettons beaucoup que le gouvernement refuse de renseigner la Chambre sur la conduite de ministres de la Couronne. Je me demande si je pourrais faire une dernière tentative. Étant donné que le ministre des Travaux publics, qui n'a pas semblé montrer autant d'hésitation qu'en a manifestée son collègue aujourd'hui, a déclaré à la Chambre que lui et bien d'autres citoyens soucieux du bien public avaient communiqué avec le juge en chef adjoint, le ministre de la Consommation et des Corporations pourrait-il nous dire s'il a demandé à des personnes étrangères à la Chambre d'intervenir en sa faveur?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je crois comprendre que l'honorable chef de l'opposition n'est pas avocat. S'il l'était, il se rendrait certainement compte que quelqu'un qui est devant les tribunaux a des droits, et j'espère que dans le cas présent il va respecter ces droits.

[Traduction]

LES ALLÉGATIONS DU JUGE MACKAY—LA RÉPONSE DU JUGE DESCHÊNES À LA DEMANDE DE RAPPORT

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Une question supplémentaire pour le ministre de la Justice. Le ministre pourrait-il nous dire quels renseignements il a reçus du juge Deschênes depuis vendredi au sujet des démarches présumées de membres du gouvernement auprès de juges de sa cour et ce que le juge en chef Deschênes estime devoir faire, s'il y a lieu, pour établir l'opportunité des démarches de la part des ministres dans les causes mentionnées par le juge MacKay dans ses lettres?